

Image not found or type unknown



Vol de remorques sans infraction

Par **spirou47**, le **22/01/2016** à **12:09**

bjr,voici mon histoire la gendarmerie est venu chez moi et mon posé des questions sur deux remorques que j avais chez moi donc une que quelqu'un avais reconnu donc je n'es pas nié que je l avais volée de se fait il ont contacté le propriétaire qui es venu chercher sa remorque et pendant se temps la j'ai été placé en garde a vue.De se fait j ai raconté mon histoire que depuis mon divorce je n arrive pas a bouclé la fin du mois, je suis salarié et mon casier judiciaire et vierge .Je voudrais savoir quels sont les en courir, merci par avance